



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*20066806\***

**Déposé / Reçu le**

05 JUN 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0475 554 277**

**Nom**

(en entier) : **AIRINC EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Grosse Tour 3 - 1000 Bruxelles**

**Objet de l'acte : Démission d'un administrateur - Délégation de pouvoirs spéciaux - Pouvoirs**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES PAR ECRIT DES ACTIONNAIRES DU 27 MAI 2020 :

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions de la Société, adoptent les décisions suivantes :

- 1) Prise de connaissance de la démission de Madame Joanna WAKEHAM, en qualité d'administrateur

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions de la Société, prennent acte de la démission de Madame Joanna WAKEHAM, domiciliée à Chestnuts, Terrace Road South, Binfield 4, RG42 4DS Berkshire (Royaume-Uni), en tant que administrateur de la Société, et ce, avec effet au 13/05/2020.

Pour autant que de besoin, les soussignés, qui détiennent la totalité des actions de la Société, accordent à Madame Joanna WAKEHAM, la décharge provisoire pour l'exercice de son mandat.

Les soussignés s'engagent à ce que la décharge définitive à donner pour l'exercice du mandat de Madame Joanna WAKEHAM, au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission, soit examinée à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- 2) Pouvoirs

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions de la Société, décident de donner tous pouvoirs à Monsieur Michael KOPEC, Monsieur Diego GASPAR, et tout autre collaborateur/staff de DELOITTE ACCOUNTANCY SCRL, dont le siège social sis Aéroport National Bruxelles 1J à 1930 Zaventem, Belgique. Chaque mandataire a le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la Société, d'assurer les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge. Plus particulièrement, chaque mandataire est compétent pour signer les formulaires de publication et déposer les formulaires de publication au greffe. En plus, chaque mandataire est compétent pour accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 27MAI 2020

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, les administrateurs, à l'unanimité et dans l'intérêt de la Société, adoptent les décisions suivantes :

1. Délégation de pouvoirs spéciaux (pouvoirs de signature)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

Les administrateurs décident d'octroyer à Mr. Bruno LAGASSE, domicilié à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Avenue des Rogations 54, une délégation de pouvoirs spéciaux (pouvoirs de signature), en vue de permettre à ce dernier de signer, au nom et pour compte de la Société :

-Les contrats clients ("client contracts") et contrats fournisseurs (« vendor contracts »).

Pour toute dépense non prévue aux budgets d'un montant supérieur à 5.000,00 EUR, Monsieur Bruno LAGASSE devra obtenir l'approbation préalable de Mr. Steven BRINK ou de Lisa REILLY.

Les administrateurs précisent, pour autant que de besoin, que la délégation de pouvoirs spéciaux (pouvoir de signature) accordée à Monsieur Bruno LAGASSE porte exclusivement sur les actes décrits ci-dessus.

La délégation de pouvoirs spéciaux (pouvoir de signature) est accordée pendant toute la durée du contrat de travail de Monsieur Bruno LAGASSE et pourra être modifiée ou révoquée à tout moment par décision de l'organe d'administration de la Société. Monsieur Bruno LAGASSE ne pourra en aucun cas procéder à une subdélégation des pouvoirs visés ci-dessus.

## 2. Pouvoirs

Les administrateurs décident de donner tous pouvoirs à Monsieur Michael KOPEC, Monsieur Diego GASPAR, et tout autre collaborateur/staff de DELOITTE ACCOUNTANCY SCRL, dont le siège social sis Aéroport National Bruxelles 1J à 1930 Zaventem, Belgique. Chaque mandataire a le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la Société, d'assurer les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge. Plus particulièrement, chaque mandataire est compétent pour signer les formulaires de publication et déposer les formulaires de publication au greffe. En plus, chaque mandataire est compétent pour accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Diego Gaspar,  
Mandataire

Documents déposés :

- Procès-verbal des décisions unanimes par écrit des actionnaires du 27 mai 2020 ;
- Procès-verbal de la réunion des administrateurs du 27 mai 2020 ;
- Copie de la lettre de démission de Mme Joanna WAKEHAM et copie recto-verso de sa carte d'identité.